



## Groupe Traqueur : informations diverses

Saint-Cloud, le 10 décembre 2008

### **Renforcement du partenariat avec la SMABTP**

La **SMABTP**, leader de l'assurance construction en France, renforce son partenariat avec **Traqueur** et accroît le niveau d'avantages consentis à ses sociétaires.

Désormais, dans ses contrats d'assurance bris de machines **KANTOR** ou **KANTOR Parc**, la **SMABTP** propose à ses sociétaires d'équiper leurs engins en solutions après-vol **Traqueur**, moyennant une **réduction de 50% de la cotisation vol et de la franchise applicable en cas de vol**.

Ces dispositions enrichissent la collaboration initiée en 2003, Traqueur s'affirmant un peu plus comme le partenaire de référence des assureurs et courtiers.

### **Lauréat du Prix Deloitte Technology**

Comme en 2007, Traqueur est à nouveau lauréat de ce prix prestigieux qui récompense les entreprises technologiques à forte croissance.

« Figurer au palmarès des Technology Fast 50 de Deloitte signifie faire partie des leaders français pendant 5 années, ce qui est démontre de qualités exceptionnelles dans le secteur d'activité si fortement concurrentiel qu'est la technologie aujourd'hui » déclare Eric Morgain, Associé Deloitte responsable du programme Technology Fast 50 de Deloitte. « Nous félicitons chaleureusement Traqueur d'être l'une des premières entreprises technologiques de croissance de France ».

### **2008 : Poursuite de la forte croissance de l'activité de Gestion de Flottes & de Télématique Embarquée – Activité Après-Vol freinée par la dégradation de la conjoncture**

Après avoir été impactée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2008 du fait de l'introduction du bonus-malus écologique, l'activité Après-Vol est désormais confrontée aux difficultés conjoncturelles du secteur automobile alors que plus de 100.000 véhicules sont désormais équipés.

En revanche, la vente de produits connexes (avertisseurs de radars Coyote) se poursuit à un rythme soutenu et devrait bénéficier des nombreux référencements déjà obtenus auprès de constructeurs.

L'activité « Gestion de Flottes – Télématique Embarquée », sous l'effet du déploiement à l'échelle industrielle du contrat conclu avec le loueur Cofiparc et de l'obtention des premières commandes de solutions d'optimisation de la consommation de carburant, poursuit sur sa forte dynamique et enregistre un niveau d'activité conséquent qui devrait encore s'amplifier 2009.

Dans ces conditions, le CA annuel 2008 anticipé pourrait être légèrement supérieur à celui constaté en 2007 (14,2 M€), la rentabilité étant cependant affectée par la dégradation de l'activité Après-Vol.

### **Le Groupe TRAQUEUR :**

Leader français de la détection et de la récupération de véhicules volés, acteur majeur de la télématique embarquée et expert en prévention du risque routier, le Groupe Traqueur est le seul opérateur français à proposer un ensemble de solutions associant les technologies radio VHF, satellitaire GPS et GSM. Ces solutions sont destinées aux particuliers et aux entreprises.

Le Groupe Traqueur bénéficie d'une infrastructure technique propriétaire bâtie depuis 2002 et de deux licences hertziennes ARCEP ; il est par ailleurs référencé auprès des nombreux constructeurs auto et BTP et a noué des partenariats avec de nombreux assureurs, courtiers et assistants (GAN, Groupama, MMA, NOVELIA, THEOREME, SOLLY AZAR, Mondial Assistance, AXA...).

Traqueur intervient en partenariat actif avec les forces de l'ordre depuis 2001.

Traqueur est labellisée « Entreprise Innovante » auprès d'Oséo Anvar. Le Groupe Traqueur est coté sur Alternext Paris de NYSE Euronext depuis le 12 avril 2007 par cotation directe (Code ISIN : FR0004043487, Code Mnémo : ALTRA) et a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires consolidé de 14,2 M€.

En 2007, Traqueur s'est vu décerner 5 Prix à l'occasion de la 7e édition du Palmarès Deloitte Technology Fast 50 qui distingue les sociétés high tech ayant connu le plus fort taux de croissance sur les cinq dernières années, dont le 1er Prix National / Prix NYSE Euronext National. Traqueur a été à nouveau lauréat en 2008.

[www.groupetraqueur.fr](http://www.groupetraqueur.fr)

*Il est rappelé que :*

*- l'opération d'admission sur Alternext du Groupe Traqueur n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers ;*

*- l'alinéa 3 de l'article 211-4 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers précise que : « [...] la diffusion, directe ou indirecte, dans le public des instruments financiers ainsi acquis ne peut être réalisée que dans les conditions prévues aux articles L. 411-1, L. 411-2, L. 412-1 et L. 621-8 à L. 621-8-3 du code monétaire et financier » ;*

*- l'Autorité des Marchés Financiers dans un communiqué de presse du 15 octobre 2007 a précisé les règles relatives aux placements privés sur Alternext.*

## **VOS CONTACTS**

---

### **GROUPE TRAQUEUR**

Marc Verdet - Président du Directoire

Thierry Michaux - Directeur Général Adjoint

01.56.97.70.00 - [investisseurs@traqueur.fr](mailto:investisseurs@traqueur.fr)

Barbara Tron - Relations presse

01.56.97.70.21 - [barbara.tron@traqueur.fr](mailto:barbara.tron@traqueur.fr)

### **H. & ASSOCIES**

Jean-David Doly - Corporate Finance

01.55.04.05.51 - [jean-david.doly@h-associes.com](mailto:jean-david.doly@h-associes.com)